

# COMITE SOCIAL & ECONOMIQUE

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE DE NOVEMBRE 2025

**Le comité social et économique s'est réuni le 19 novembre 2025 de 10h00 à 12h20**

### **ETAIENT PRESENTS :**

**Pour la direction : Mr Guimbal Frédéric, Mr Jaffré Sylvain, Mr Comméreuc Jean-Baptiste, Mme Viaud Amélie et Mme Perez Agnès**

**Les membres du comité : Mr Naud Hervé, Mme Mercier Serenella, Mr Capelle Stéphane, Mr Fottorino François, Mr Blanché Pascal, Mr Chapillon Lyliam et Mr Garnier Claude.**

### **Absent :**

## Questions Santé, Sécurité et Conditions de Travail

### **1. Santé, hygiène, sécurité et conditions de travail :**

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2025**  
Approuvé à l'unanimité

- Bilan des accidents de travail et maladies professionnelles.**

11 accidents de travail 208 jours d'arrêt plus 4 sans arrêt  
Taux de fréquence 29.3  
Taux de gravité 0.62

**Pourquoi le CSE apprend les accidents de travail en descente de CASC**

Jean-Baptiste nous explique qu'il est actuellement débordé, Amélie se propose de nous avertir à chaque accident.

**2. Dossier en cours :**

**Document unique**

Pas d'avancées pour le moment mais Jean-Baptiste nous informe qu'il aura un plus de temps le mois prochain

**3. Nouveaux sujets :**

**Le CSE demande comment consulter la liste des habilitations :**

Envoi au CSE via un fichier Excel

**4. Point sur les travaux et aménagement en cours**

**Suivi des travaux chez TFCM Rorthais (réfectoire et palletiers non fixés au sol)**

Les travaux vont débuter avec l'arrivée de la nouvelle machine 1030 fibre.

L'aménagement n'est pas totalement défini et les palletiers seront déplacés avant d'être fixés au sol.

**5. Suivi de la LUP SSCT**

Le suivi de la LUP SSCT sera affiché.

## Questions Sociales et Économiques

**1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2025**

Approuvé à l'unanimité

**2. Situation économique**

L'EBC (excédent brut d'exploitation) fin octobre est bon il est de 2.4 Million (8.8%)

Le pallier de rentabilité est bon pour le niveau de performance et de productivité actuel qui est encore très perfectible. Pour l'Aero il y a toujours des problèmes de rivets mauvaise qualité et difficiles à approvisionner, ce qui entraîne des retards de livraison et énormément de surcoûts. Il y aura sûrement du personnel de l'atelier Aero qui sera affecté dans d'autres services à court terme.

A moyen terme : le bus est stable (IVECO en retrait et HEULIEZ en augmentation), ALSTOM prévoit de fortes montées en cadence pour les 2 années à venir sur le tramway et le TGV, et SAFRAN nous a communiqué de nouvelles augmentations de volumes pour les 3 affaires majeures sur lesquelles nous sommes affectées (B787, A220 et A350).

**3. Présentation des résultats de l'enquête de satisfaction**

L'enquête nous a été présentée. Elle est en amélioration sur quasiment tous les thèmes. Elle sera affichée par la direction avec une réponses aux commentaires.

#### **4. Information sur la modification de la DUE de la prime de présence**

La modification de la DUE sur la prime de présence va concerner les nouveaux entrants qui pourront bénéficier de la prime de douze euros dès le premier mois complet. Cette DUE sera mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

#### **5. Demande d'enregistrement de la réunion**

Après discussion la direction ne souhaite pas que les réunions soient enregistrées pour conserver une liberté de parole. Le CSE demande à faire un essai au moins une fois. La direction y réfléchit.

#### **6. En l'absence de BDSE le CSE demande**

**- le nombre de cadres : 18 soit 7.83%**

**-le nombre de salariés par classification**

<b>Classification</b>	<b>Nombre</b>
A1	33,00
A2	7,00
B3	54,00
B4	53,00
C5	20,00
C6	16,00
D7	11,00
D8	10,00
E9	1,00
F11	14,00
F12	3,00
f2	1,00
f3	2,00
f4	1,00
G13	4,00

**-le nombre d'hommes et de femmes dans l'entreprise**

<b>Sexe</b>	<b>Nombre</b>
F	55,00
H	175,00
<b>Total général</b>	<b>230,00</b>

**-la variation du taux horaire moyen depuis 2022 avec le détail du mode de calcul**

	déc-21	déc-22	déc-23	déc-24
--	--------	--------	--------	--------

effectifs	143	176	203	221
Evolution		2,80%	4,20%	5,10%
Nb 35h	135	135	127	105
Nb 38h		17	54	88
Nb 1927h	8	15	17	20

## 7. Le CSE demande quand seront faits les entretiens professionnels obligatoires

Les entretiens professionnels ont pris un énorme retard dû au déficit de personnel dans le service RH. Un nouveau collaborateur va intégrer le service RH, cela va permettre de reprendre les entretiens en début d'année. Pour les salariés qui désirent avoir leur entretien prochainement, il faut se rapprocher du service RH.

L'entretien professionnel sert à faire le bilan de la carrière professionnelle, envisager des formations et de faire le point sur son évolution de carrière et de salaire.

## 8. Le CSE demande l'élection d'un nouveau trésorier

M. Lyliam Chapillon est élu trésorier et M. Hervé Naud élu trésorier adjoint à l'unanimité.

## 9. Le CSE demande la nouvelle réglementation sur les heures supplémentaires

Rappel de la réglementation : <https://entreprendre.service-public.gouv.fr/actualites/A18461>

Depuis septembre, en cas d'absence pour une journée de congé lors d'une semaine où vous réalisez des heures supplémentaires, celles-ci ne seront plus à 100% mais majorées comme il se doit.

Pour rappel, les heures supplémentaires de la 35<sup>ème</sup> à la 43<sup>ème</sup> sont majorées à 25%

Au-delà elles le sont à 50%.

## 10. Question sur la charte de déplacement

Les déplacements des membres du CSE se feront avec leur véhicule et seront remboursés par le budget de fonctionnement du CSE.

Les salariés qui doivent se déplacer dans le cadre professionnel, devront le faire avec les voitures de société. S'il n'y en a pas de disponible, et que le salarié doit prendre son véhicule, la direction rembourse les frais à hauteur de 0.45cts du km.

Le CSE a demandé à ce que le remboursement se fasse à hauteur du barème des impôts. La direction n'accepte pas et nous indique que si le salarié ne veut pas prendre sa voiture dans ces conditions, elle trouvera une solution.

## 11. Questions diverses

- Des salariés ont remonté à la Direction que le prix du café est trop cher. Que peut faire le CSE ?

Le CSE indique que la dernière augmentation du café n'a pas été répercutée sur le prix de vente mais que la redevance versée au CSE par la société Merling a diminué.

Pour rappel l'intégralité de cette redevance sert à financer la carte cadeau de fin d'année.

Le CSE négociera de nouveaux tarifs à la fin du contrat dans deux ans.

- Des salariés nous demandent les avancées de la mutuelle ?

La direction nous confirme des avancées et les salariés seront très rapidement informés.

Le secrétaire, Claude GARNIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "GARNIER". It is written in a cursive style with some loops and variations in thickness.